
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 23 juin 2016 à 18h30 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX LES BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Françoise CARON
2	AIX LES BAINS	T	Marina FERRARI	
3	AIX LES BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Corinne CASANOVA
4	AIX LES BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
5	AIX LES BAINS	T	Michel FRUGIER	
6	AIX LES BAINS	T	Joaquim TORRES	Pouvoir de Jean-Jacques MOLLIE
7	AIX LES BAINS	T	Christiane MOLLAR	
8	AIX LES BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX
9	AIX LES BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
10	AIX LES BAINS	T	Corinne CASANOVA	Arrivée après la 44 ^{ème} délibération
11	AIX LES BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
12	AIX LES BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
13	AIX LES BAINS	T	Véronique DRAPEAU	
14	AIX LES BAINS	T	Serge GATHIER	
15	AIX LES BAINS	T	André GIMENEZ	
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nicole FALCETTA
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
21	DRUMETTAZ CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Gilles LAURENT
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX SPEYSER	
23	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir de Robert CLERC
24	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANCOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
25	MERY	T	Eudes BOUVIER	
26	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
27	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
28	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
29	MOUXY	T	Nicolas MARC	
30	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
31	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
32	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
33	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 15 ^{ème} délibération
34	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 42 ^{ème} délibération
35	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
36	VIVIERS DU LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
37	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
38	VOGLANS	T	Martine BERNON	

16 communes présentes

Absents excusés :

AIX LES BAINS	Isabelle MOREAUX-JOUANNET
AIX LES BAINS	Aurore MARGALLAN
AIX LES BAINS	Jean-Marc VIAL
AIX LES BAINS	Pascal PELLER
AIX LES BAINS	Jean-Jacques MOLLIE
AIX LES BAINS	Nathalie MURGUET
LE BOURGET DU LAC	Françoise CARON
LE BOURGET DU LAC	Pierre HOCHARD
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Gilles LAURENT

GRESY SUR AIX
GRESY SUR AIX
ONTEX
TRESSERVE
VIVIERS-DU-LAC

Robert CLERC
Elisabeth ASSIER
Jacques CURTILLET
Jean-Claude LOISEAU
Martine SCAPOLAN

Autres présents non votants :

Michel GOUDOUNEIX	Directeur Général des Services
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint
Françoise GRAVIER	Directrice Pôle Ressources
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique
Eline QUAY THEVENON	Assistante Direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16 juin 2016 à laquelle était joint un dossier de travail de 421 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 37 présents (36 titulaires et 1 suppléant), et 49 votants.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} juillet 2016

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au conseil communautaire de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services. Il expose le projet de modification du tableau

I – Promotion interne :

A compter du 1^{er} juillet 2016, les modifications suivantes sont apportées au tableau des effectifs, afin de pouvoir nommer les agents inscrits sur la liste d'aptitude établie après présentation devant la commission administrative paritaire du centre de gestion de la Savoie le 23 mai 2016 :

- Filière technique :
 - o Création de 3 postes d'ingénieurs territoriaux.

Les agents étant nommés stagiaires pour une période de 6 mois, la suppression de leurs postes dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux sera effectuée à l'issue de la période de stage de 6 mois.

II – Création de poste :

Dans le cadre du transfert de la compétence Eaux Potable au 1^{er} janvier 2017 et afin de préparer au mieux cette prise de compétence, qui engendre notamment la création du service dans son intégralité, il convient de créer :

- Filière technique :
 - o Création d'un poste d'ingénieur

III – Suppression de poste :

Suite à la création, par délibération du 25 avril 2016, de 2 postes permettant ainsi la nomination de 2 agents sur un grade supérieur, il convient de supprimer :

- Filière technique :
 - o suppression d'un poste de technicien
 - o suppression d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront prévus au budget 2016.

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

- VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le tableau des emplois permanents de Grand Lac au 1^{er} juillet 2016,
- **APPROUVE** les modifications apportées audit tableau à compter du 1^{er} juillet 2016.

Aix-les-Bains, le 23 juin 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 58
- Présents : 36
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



ETAT DU PERSONNEL AU 1^{er} JUILLET 2016

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : Temps non complet
<u>SECTEUR ADMINISTRATIF</u>				
Administrateur territorial	A	1	0	
Directeur territorial	A	2	1	
Détaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (40 000 à 80 000 habitants)		1	1	
Détaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services (40 000 à 150 000 habitants)		1	1	
Attaché principal	A	2	2	
Attaché	A	4	4	
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
Rédacteur	B	4	4	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	3	3	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	6	6	
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	10	9	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	C	6	6	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe TNC (17 h 30)	C	1	1	1
		<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 42	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 39	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 1
<u>SECTEUR ANIMATION</u>				
Adjoint d'animation de 1 ^{ère} classe	C	1	1	
		<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 1	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 1	
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u>				
Ingénieur principal	A	4	4	
Ingénieur	A	9	8	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	8	5	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	2	2	
Technicien	B	3	2	
Agent de maîtrise	C	5	5	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	12	12	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	14	14	
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	0	0	
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	27	25	
		<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 84	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 77	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 0
<u>SECTEUR SPORTIF</u>				
Educateur principal de 1 ^{ère} classe	B	3	3	
Educateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1	
Educateur	B	2	2	
Opérateur qualifié	C	1	1	
		<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 7	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 7	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 0
TOTAL		<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 134	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 124	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 1

ETAT DU PERSONNEL AU 1^{er} JUILLET 2016

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	SECTEUR	REMUNERATION (*)	MOTIF DU CONTRAT
1 collaborateur de cabinet		CALB	Indice brut 975	110
1 responsable du service Tourisme	A	administratif	Indice brut 379	art 3-3-2°
1 chargé de mission urbanisme	A	technique	Indice brut 916	CDI
1 capitaine des ports	A	Administratif	Indice brut 759	CDI
1 directeur de la régie assainissement	A	Technique	Indice brut 811	CDI
1 chargé de mission « politique de l'habitat et de l'urbanisme »	A	administratif	Indice brut 542	art 3-3-2°
1 chargé de mission « service d'amorçage des projets »	A	administratif	Indice brut 588	art 3-3-2°
1 chargé de mission politique de la ville-fonds européens	A	administratif	Indice brut 985	CDI
1 technicien déchetterie et redevance spéciale	B	Technique	Indice brut 379	art 3-1°
1 rédacteur	B	Administratif	Indice Rémunération 403	CDI
1 adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	C	Administratif	Indice Rémunération 327	CDI
2 accompagnatrices (TNC)	C	animation	Indice brut 340	art 3-1°
TOTAL	13			

(*) **LEGENDE -**

REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique territoriale

MOTIF DU CONTRAT : 110 = Article 110 de la loi du 26 Janvier 1984

38-7 = Article 38, 7^{ème} alinéa de la loi du 26 Janvier 1984

CDI = Contrat à durée indéterminée

CONTRATS DE DROIT PRIVE

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	GROUPE
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u>				
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	V
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	IV
Technicien	B	3	3	IV
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	0	0	III
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	1	1	III
TOTAL		<u>6</u>	<u>6</u>	

	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT T.N.C.
TOTAL GENERAL	153	143	3

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Modification du tableau des emplois permanents au 1er juillet 2016

Date de transmission de l'acte : 27/06/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2016

Numéro de l'acte : d1439 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160623-d1439-DE

Date de décision : 23/06/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois